



# Fiche d'information Programme d'encouragement « Soins culturaux+ »

## Surface minimale

	option I « Surface individ. »	option II « Surface totale »
Intégration « création de peupl. »	0,5 ha (avec tampon de 15 m)	40 ha
Intégration « sélection »	0,2 ha	0,2 ha
Intégration « éducation »	0,2 ha	0,1 ha
« Complément »	-	0,1 ha
		0,05-0,1 ha

## Exigences minimales & contributions

Intégration dès « création de peuplements » / <i>Intégration dès « sélection »</i>	« création de peuplements » 9000 CHF/ha Facturation forestier d'Etat: CHF 800	« sélection » 2000 CHF/ha Facturation forestier d'Etat : CHF 200	« éducation » 2000 CHF/ha Facturation forestier d'Etat : CHF 200	« complément » 300 CHF/0,1 ha
Nombre d'arbres adaptés au climat et à la station	– 400 arbres – Min. 3 essences différentes dont 3 avec min. 10 %	– 200 / <b>120</b> arbres concurrentiels – Min. 3 essences différentes dont 3 avec min. 10 %	– 60 arbres concurrentiels – Min. 3 essences différentes dont 3 avec min. 10 %	– 40 arbres protégés du gibier par 0,1 ha
Proportion d'essences indigènes	Min. 51 %	Min. 51 %	Min. 51 %	100 %
Part effective de feuillus	Peut être atteinte au peuplement final	Peut être atteinte au peuplement final/ <i>La proportion existante de feuillus va dans la bonne direction</i>	Peut être atteinte au peuplement final/ <i>La proportion existante de feuillus va dans la bonne direction</i>	<b>Attention :</b> ne peut être utilisé que si le rajeunissement naturel ne s'est pas installé sur la surface au cours des cinq dernières années ou si aucun rajeunissement naturel n'est attendu sans mesure.
Présence d'arbres adaptés au climat et à la station	Tous les 15 m	50 % de la surface / <b>30 % de la surface</b>	50 % de la surface / <b>30 % de la surface</b>	
Préservation d'essences pionnières adaptées à la station	Oui	Oui	Oui	

## Options supplémentaires

« influence élevée du gibier » Plafond des coûts 3000 CHF/ha	« essences rares » 1000 CHF/ha
Le rajeunissement doit être suffisamment protégé du gibier	Exigence en matière de protection du gibier
Part des essences rares	Min. 25 % de toutes les essences présentes



### L'OFDN recommande...

- ... de respecter les principes de gestion et les astuces pratiques.
- ... de prendre en compte les exigences sociales locales et d'anticiper avec selon besoin avec des mesures de communication.
- ... de préserver les éléments structurels précieux présents sur la surface.
- ... de promouvoir la diversité des essences et la diversité génétique
- ... où c'est possible, de favoriser la rationnalisation biologique.
- ... où c'est possible, d'utiliser les dynamiques naturelles.
- ... d'utiliser le scénario climatique RCP 8.5 pour la planification des essences conformes à la station à l'avenir.
- ... d'évaluer les coûts de manière transparente pour le propriétaire forestier.

1. L'organisme responsable a accès à la surface.
2. La surface au bénéfice d'une contribution se trouve en autre forêt.
3. Il n'y a pas eu de contributions liées à la surface lors des 10 dernières années.\*

#### \*Exception à cette règle:

- Encouragement pour les soins culturels (Ci. 6.1/6)      x = Intégration dans le groupe de mesures possible

Mesures de soins culturels décomptées	« création de peuplements »	« sélection »	« éducation »
<b>Elagage</b>	x	x	x
<b>1–2 x Dég. des plants et/ou soins après coupe</b>	x	x	x
<b>&gt;2 x Dégagement des plants</b>	-	x	x
<b>1 x Soins au rajeunissement</b>	-	-	x
<b>1 x Soins au fourré/perchis</b>	-	-	-
<b>1 x Soins aux peupl. étagés</b>	-	-	x

- L'obtention de moyens gratuits de prévention des dégâts causés par le gibier, la promotion de l'utilisation de câbles-grues (Ci 3.8/1), la promotion de la protection de la forêt (Ci 6.4/1), le subventionnement des données de base sur les dangers (instructions sur les données de base sur les dangers et les mesures de protection), la promotion pour l'élaboration de données de base sur la planification (Ci 5.5/1), sauf en relation avec l'élaboration du WERDE.

Groupe d'essences	Essences
Essences indigènes	Selon la recommandation cantonale des essences
Essences pionnières	Bouleau, tremble, sorbier des oiseleurs, espèces de saule (entre autre saule marsault)
Essences alternatives	Douglas, pin noir, mélèze du Japon, pin Weymouth, chêne rouge, noyer noir, châtaignier
Essences rares	Cormier, alisier terminal, orme lisse, orme chapêtre, pommier sauvage, poirier sauvage, peuplier blanc, peuplier noir, if, saule fragile

### Processus par étape

Remplir et déposer la planification-surface totale

Remplir et déposer le WERDE

1. Mise en oeuvre des mesures

Déposer la demande de contribution

Mise en oeuvre d'autres mesures

Annonce de clôture

Planifier et déposer la prochaine période de 5 ans

Ce processus par étape se répète tous les 5 ans